

Bulletin municipal ST-ANGEL



Eté 2008

Le mot du maire :

Je veux tout d'abord vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous m'avez témoignée lors du scrutin du 9 mars dernier. Je commence un deuxième mandat avec une équipe renouvelée.

Avec ce premier bulletin, nous souhaitons que l'information soit plus complète, afin que chacun puisse se sentir concerné et impliqué dans la vie de notre commune.

Nous désirons, avec vous tous, soutenir l'activité des associations, des commerces, des entreprises et confirmer la mise en valeur de notre patrimoine bâti et naturel car nous avons la chance de vivre sur un territoire aux multiples ressources.

Pour préserver cette qualité de vie, les projets essentiels comme l'assainissement et l'urbanisation réfléchi seront au cœur de notre action.

Le souci d'une stabilité fiscale et une gestion rigoureuse resteront notre préoccupation durant ce mandat.

C'est dans le dialogue et la concertation que nous souhaitons avancer, ensemble.

Joël PRADEL



Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h 30

Mercredi et samedi de 8h 30 à 12h

tél : 05 55 96 18 09

E-mail : st-angel.mairie@orange.fr

Sommaire :

- Le Mot du Maire
- Les conseils municipaux
- Réalisations 2007
- Projets 2008
- Etat civil
- Vie associative
- Service aux personnes

REALISATIONS 2007 :

▪ Aménagement d'espaces publics :

- la 2^{ème} tranche d'installation de cache containers a été réalisée dans différents points de la commune.

- Achat de 3 jardinières

▪ Voirie :

Voies communales de la Besse, de Sauvet et de la Fabrie

- Achat de matériel :

- achat du camion
- matériel pour l'école

▪ Aménagement du promontoire

Nettoyage des abords

▪ Petit patrimoine

Réfection de murs à l'église

▪ Décharge des Augières :

Travaux de réhabilitation de la décharge

▪ Travaux Ecole

Aménagement d'une salle de classe et une salle de repos au 1^{er} étage

▪ Travaux Eglise

Travaux d'urgence : la croix en pierre menaçant de s'effondrer, des travaux de consolidation et de restauration des maçonneries du pignon nord ont été réalisés.

Projets 2008

Les comptes administratifs de l'exercice 2007 approuvés en conseil municipal du 22 février 2008 laissent apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 430 540.14 € et un déficit de la section d'investissement de 307 374.50 €

Le budget principal de l'exercice 2008 a été approuvé le 11 avril 2008 et il s'équilibre en dépenses et recettes à **810 840.64 €** en section de fonctionnement et à **1 294 818.44 €** en section d'investissement.

Les taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour l'année 2008 ont été maintenus dans les conditions suivantes :

- taxe d'habitation : 5,00%
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,81%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 79,52%
- taxe professionnelle : 13,67%

Programmes d'investissement :

▪ Achat de biens

▪ Aménagement espaces publics :

- 3^{ème} tranche d'installation des cache containers
- Aire de jeux
- illumination de Noël
- panneau d'affichage
- glissières sécurité

▪ Eclairage public :

route de Chaveroche-Meymac et reste des villages

▪ Réhabilitation des bâtiments communaux

- aménagement du hall d'entrée de la mairie

- agrandissement des vestiaires du stade

▪ Achat de matériel :

- tables, chaises, tapis de sport, bureaux pour l'école
- bac à sel et pulvérisateur

▪ Voirie :

Routes du Pradal, Triouzoux, Murat

▪ Salle de sports

- Aménagement d'une salle multi-activités dans le bâtiment annexe à l'école.

▪ Eglise

- Réfection de la toiture de l'appentis à l'église
- Aménagement de la montée de l'église.

▪ Petit patrimoine

- Remise en état de murs

▪ Zone artisanale :

- Défense incendie.
- Alimentation en eau potable

▪ Etudes Plan d'Aménagement du Bourg

▪ Renforcement en eau potable

Maillage du secteur Tannerie-Sauvet

▪ Assainissement

Etude pour la collecte des eaux pluviales et usées ; station d'épuration

Naissances :

Tifenne MARTINEZ le 18/08/2007

Jérémy BAUDON le 29/08/2007

Alessia Caroline FARGE le 15/09/2007

Lola Lisa BREUIL le 27/11/2007

Geoffroy Xavier Léon BEZAUD-SOULET le 21/12/2007

Nathan MARTEL - COGNERAS, le 15/05/2008

Eloïse Marie MARIAUD, le 24/05/2008

Mariages :

Myriam VIGNERON et Michaël BOUQUET le 25/08/2007

Sécolène NOEL et Alexis NEUVILLE le 06/10/2007

Virginie DUCHARME et Sébastien METADIER, le 07/06/2008

ETAT CIVIL

Décès :

Simone GONTARD, le 05/10/2007

Michel BARRIER, le 23/10/2007

Madeleine PEDROSA, le 07/12/2007

Paul VIALLAT, le 26/12/2007

Ginette LIBOUROUX, le 17/03/2008

Marie-Thérèse ROUGERIE, le 23/03/2008

Monique MALEVIALE, le 15/04/2008

Bernard AURIEL, le 28/04/2008

Christian GOUÉGOUX, le 02/07/2008

ASSOCIATIONS

- **Chasse** : Contact Mr André ROUX, secrétariat de mairie.
- **Foot féminin** : Contact Mme DE ROO 05 55 96 18 07
- **Foot masculin** : Contact : Mr RIBEIRO 06 73 39 90 04
- **Les Liserons** (club des aînés) : Tous les jeudis à partir de 14h salle de la mairie.
Contact Mme TRUANT 05 55 96 10 47
- **Comité d'animation des festivités st angéloises** : Contact Mr ESTRADE 05 55 96 10 42
- **Amicale des Pompiers** : Présidente, Melle Séverine RIBEIRO
- **Carrefour des Arts et du Patrimoine** : Promotion culturelle artistique, artisanale et patrimoniale de la commune de St Angel. Contact : Mme DENEAU 05 55 72 86 20
- **Association Sportive et culturelle du RPI** : Président : Mr GAYE , contact : école de Mestes
- **Les Calandres usselloises** : voitures anciennes et de collection. Contact : Mr COIFFARD
05 55 72 25 54
- **Cheval et loisirs** : La Boétie. Contact : Melle SOULET 06 69 10 47 32
- **Gym d'entretien**: Séances les lundis à 19h30. Contact Mme CHARLIAT 05 55 72 41 02 ou Mme BARON 05 55 72 41 55
- **Yoga** : séances les jeudis à 18h30. Contact : Mr PEUCH 05 55 96 16 88 ou Melle COUTURIER 05 55 96 13 68
- **ASL**(Amicale Sports et Loisirs) : Cette association regroupe toutes les associations de St Angel afin d'organiser la fête des fruits de mer (1^{er} week-end de décembre).
Contact :
Mme Jacqueline BEZAUD 05 55 72 45 32
- **Lusitanos** : Fabrication de tambours traditionnels et ensemble de tambours. Contact : Mr PEIXOTO
- **4X4 nature** : Mr Jean-Michel CUSSAC, contact : secrétariat de mairie
- **Les Chevaliers de Ventadour** : Les membres de cette association, passionnés par la période du Moyen-Age, créent des costumes relatifs à cette époque ; Contact : Mr LAFON 06 75 51 95 38

Quelques manifestations à venir :

- + **9 et 10 août** : Concours hippique, organisée par l'association Cheval et Loisirs
- + **9 et 10 août** : Fête médiévale, organisée par l'association « Les Chevaliers de Ventadour »
- + **18 au 23 août** : Exposition sur le Togo dans la salle capitulaire de l'église
- + **6 septembre** : Comice agricole du canton d'Ussel Ouest
- + **6 et 7 septembre** : Fête de la St Gaudens, organisée par le Comité d'animation des festivités st angéloises (retraite aux flambeaux, soirée années 1980, concours de quilles, défilé de vélos fleuris, course pédestre, repas autour du four communal,...)
- + **20 septembre** : Fête du patrimoine, organisée par « Carrefour des Arts et du Patrimoine »
- + **12 octobre** : Thé dansant, organisé par le Club des liserons
- + **16 novembre** : Thé dansant, organisé par le Club des liserons



Intervillages à Chaveroche

- ✚ **1^{er} au 7 décembre** : Exposition artisanale à la mairie, organisée par « Carrefour des Arts et du Patrimoine »
- ✚ **6 et 7 décembre** : Foire aux fruits de mer et vins, organisée par l'Amicale Sports et Loisirs

dernière minute

Visites guidées de l'abbaye de ST-ANGEL, tous les mercredis à 16 h en juillet et août, organisées par l'Office de tourisme d'Ussel et la commune de Saint-Angel

SERVICES AUX PERSONNES

- Ecole :

L'école fonctionne en R.P.I (Regroupement Pédagogique Inter communal). Trois communes font partie de ce regroupement: MESTES, SAINT-ANGEL et VALIERGUES

- Garde d'enfants :

Nourrices agréées à St Angel (voir site du Conseil général de la Corrèze, rubrique ENFenCONFIANCE)

Mme CHEZE	7 Pont Grangé	05 55 96 25 82
Mme RIBEIRO	Lotissement des Borderies	05 55 72 96 65
Mme CLOUET	6 Route de Tulle	05 55 72 14 79
Mme RIBEIRO	3 Rue la Gane	05 55 72 59 75

A St-Angel, les demandes pour des gardes d'enfants sont supérieures aux offres ; pour obtenir l'agrément d'assistante maternelle, il faut se mettre en rapport avec le conseil Général.

- Bibliobus :

Dépôt en mairie. Prêt gratuit.

- Salle polyvalente :

possibilité de louer la salle. 115 euros pour les habitants de la commune, s'adresser au secrétariat de mairie.

- Salle des associations :

Location : 38 euros, s'adresser au secrétariat de mairie.

Les salles polyvalentes sont mises gratuitement à disposition des associations.

- Centre de secours :

Chef de centre : Mr Bouladoux.

- Encombrants :

Téléphoner et s'inscrire au secrétariat de mairie pour bénéficier de ce service.

- Déchetterie :

Les habitants de la commune peuvent utiliser les déchetteries d'Ussel et Meymac.
Déchetterie intercommunale Ussel-Meymac, rue de la Croix Emanée Meymac 05 55 95 15 19, rue de Loches et route de Neuvic (artisans), 19200 Ussel 05 55 72 44 78. Email :

contact@cc-usselmeymac.com

- Déchets verts :

Possibilité de déposer **uniquement des déchets verts** dans l'espace spécial à côté du cimetière.

- Tri sélectif :

Containers verre, papier.

- Ordures ménagères :

Elles sont enlevées tous les mardis. (mardi et vendredi en juillet et août)

- Tennis :

Un terrain de tennis situé au stade est disponible à la location. Réservations Mme De Roo 05 55 96 18 07. Tarif : 2,28 €/l'heure.

- Commission d'aide sociale :

La commission se réunit normalement 1 fois par an. Elle est composée d'élus et de personnes de la commune. Elle a des moyens très limités mais peut donner un petit coup de pouce temporairement. Contacter la mairie ou Sylvette Audy au 05 55 96 16 31

- **Instance de coordination gérontologique
des cantons d'Ussel Est et Ussel Ouest :**

- * Transport à la demande
 - * Hébergement de courte durée
 - * Aide administrative (montage et suivi des dossiers APA et dossiers d'amélioration de l'habitat pour le maintien à domicile).
 - * Aides ménagères
 - * Visites à domicile (réconfort, rupture d'isolement, renseignements)
 - * Accueil point information
 - * Appareils téléassistance (installation d'appareils)
 - * Service coordination (visites dans le cadre du suivi après retour d'hospitalisation)
 - * Ateliers informatiques (initiations)
 - * Amélioration de l'habitat (aide financière sur étude de dossier)
 - * Animations (réunions, visites...)
- Contact : 05 55 72 51 29, adresse : 13 rue du 4 septembre BP 136 19200 Ussel Cedex ou les élues : Mmes TRUANT et ESTIVAUX

- **Services publics :**

La Poste : horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 12h et de 8h à 10h le samedi.

DDAF : permanence les mardis matins au 05 55 72 49 09 mairie de St Angel

Informations diverses :

- ♦ Inscription des enfants pour les transports scolaires avant le 3 août.
- ♦ Tous les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

Conseil municipal du 23 mars 2008

Installation du conseil municipal et élection du maire et des adjoints

Composition du conseil Municipal :

Maire : Joël PRADEL

1^{ère} Adjointe : Jacqueline CORNELISSEN

2^{ème} Adjoint : Henri BRINGAUD

1^{er} conseiller délégué : Claude BIGOT, chargé de la relation avec les associations et responsable des commissions de sécurité.

2^{ème} conseiller délégué : Marie-Line FARGES, chargée des affaires scolaires et de la communication.

3^{ème} conseiller délégué : Daniel MONTEIL, chargé de l'aménagement et développement du territoire : agriculture/forêt/environnement.

Conseillers :

Claude MONTAGNE: chargé de la culture

José RIBEIRO: chargé de la jeunesse et du sport

Jeanine TRUANT: chargée de la gérontologie

Colette ESTIVAUX: chargé du lien social

Pierre PEUCH: chargé du patrimoine

Fabienne COUDERT: chargée du lien avec les entreprises

Thomas GROS: chargé de la création du site internet

Sylvette AUDY: chargée de l'aide sociale

Nathalie DUMAS: chargée de l'accueil des nouveaux arrivants.

Les commissions :

Commission des Finances sous la responsabilité de

Jacqueline CORNELISSEN, 1^{ère} adjointe :

Henri Bringaud, Marie-Line Farges, Sylvette Audy

Commission des travaux sous la responsabilité

de Henri BRINGAUD, 2^{ème} adjoint :

Joël Pradel, Daniel Monteil, Claude Bigot

Commission des Affaires scolaires sous la

responsabilité de Marie-Line FARGES, 2^{ème}

conseiller délégué :

Jacqueline Cornelissen, Fabienne Coudert, Nathalie Dumas

Commission des affaires sociales :

Sylvette Audy, Frédérique Bezaud, Marc Cisterne,

Gilbert Sauviat, Jeanine Truant, René Leloup,

Jacqueline Cornelissen

Commission communale des Impôts :

Proposition de 12 personnes titulaires et 12 suppléantes ; le centre des Impôts choisira 6 titulaires et 6 suppléants

Commission Aménagement et développement du territoire :

Joël Pradel, Daniel Monteil, Claude Bigot, Marie-Line Farges

Commission d'appel d'offres :

Présidée par Joël Pradel

Titulaires : Henri Bringaud, Sylvette Audy, Daniel Monteil

Suppléants : Claude Bigot, José Ribeiro, Jacqueline Cornelissen

Représentation de la Commune aux différentes instances partenaires :

Syndicat de la Diège :

Titulaires : Jacqueline Cornelissen, Daniel Monteil

Suppléants : Claude Bigot, Sylvette Audy

S.I.R.T.O.M. :

Titulaires : Sylvette Audy, Henri Bringaud

Suppléants : Joël Pradel, Pierre Peuch

Association par l'emploi en Haute-Corrèze :

Titulaire : Claude Bigot

Suppléant : Fabienne Coudert

PNR Millevaches en Limousin :

Titulaire : Claude Montagné

Suppléant : Pierre Peuch

Office de tourisme de la région d'Ussel :

Titulaire : Marie-Line Farges

Syndicat mixte pays d'art et d'histoire :

Titulaire : Henri Bringaud

Suppléant : Pierre Peuch

Gérontologie :

Titulaire : Jeanine Truant

Suppléant : Colette Estivaux

Développement des cantons d'Ussel :

Titulaire : Marie-Line Farges

Suppléant : Jacqueline Cornelissen

Conseiller municipal chargé des questions de défense :

Titulaire : Joël Pradel

Conseil municipal du 11 avril 2008 : Budget

- Adoption des budgets primitifs 2008 (*les documents sont consultables en mairie*)
- Vote des taux d'imposition des quatre taxes directes locales en 2008.
- Vote des subventions aux associations
- Convention déchetterie Ussel et Meymac
- Délibération permettant la construction de 4 maisons individuelles, route de la Tannerie.
- Aides sociales

Conseil municipal du 30 mai 2008

Autorisation de lancer la procédure d'appel d'offres pour la voirie.

L'appel d'offres porte sur les routes du Pradal, de Murat et de Triouzoux.

Programme d'Aménagement du Bourg :

Le conseil municipal décide de déposer auprès de Mr le Sous-Préfet d'Ussel une demande d'agrément pour engager la procédure d'aménagement de « Bourg-Centre » (P.A.B.), ainsi que les études correspondantes.

Aménagement du hall d'accueil de la Mairie et demande de subvention :

Ce projet consiste à la pose de carrelage, le changement du revêtement mural, l'installation d'une porte automatique, l'accessibilité aux handicapés.

Déclassement de chemins :

Révision du classement des chemins ruraux et chemins d'exploitation.

Convention de partenariat avec le Réseau Rural d'Éducation du plateau bortoïs :

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de partenariat.

Convention avec la médiathèque d'Ussel :

St Angel ne faisant pas partie de la communauté de communes, le conseil municipal décide de prendre en charge la différence entre les tarifs « communauté de communes » et « hors communauté de communes » applicables aux abonnements annuels des adultes et enfants inscrits. (Tarifs : communauté de communes : pour les + de 18 ans : 8.60 € pour les - 18 ans : 0 € hors communauté de communes : + de 18 ans : 20 € - 18 ans : 4.30 €)

Augmentation des Loyers : Augmentation de 1,36% des prix des loyers des appartements de la résidence St Martin.

Révision du prix du tennis :

Le conseil municipal décide de fixer le prix d'une heure de tennis à 2.50 €. Ce prix sera appliqué à partir de l'épuisement des tickets actuels.

Contrat de maintenance Informatique : Monsieur le Maire propose d'établir un contrat de maintenance informatique pour l'école. Il sera assuré par M. Contensouzas Cédric.

Adhésion au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Corrèze (C.A.U.E.).

Questions diverses :

-Monsieur le Maire souhaite préciser les conditions d'utilisation du **tracto-pelle de la commune** :

le tracto-pelle ne sera désormais mis à disposition des particuliers qu'en cas d'urgence : fosse sceptique bouchée, mur effondré...

- Marie-Line Farges présente la **plaquette destinée aux nouveaux arrivants** : elle sera imprimée et mise à disposition au secrétariat de la mairie.

- Pour l'enlèvement **des encombrants**, il est demandé aux saint-angélois de s'inscrire au secrétariat de mairie en définissant la nature de leurs encombrants. Les employés municipaux organiseront une collecte.

- Les travaux de **la station d'épuration** devraient commencer fin 2008. Une réunion d'information publique sera programmée afin d'expliquer les travaux d'assainissement.

- Monsieur le Maire rappelle que la commune offre un **livret jeune** aux familles à l'occasion de la naissance de leur enfant. Ce livret est ouvert à La Poste, avec une somme de 30 €

Désignation des délégués à l'élection sénatoriale

Le vote des conseillers municipaux a désigné Henri Bringaud, Marie-Line Farges et Pierre Peuch comme titulaires. Sylvette Audy, Claude Bigot, Daniel Monteil sont suppléants.

Résultat de l'appel d'offres pour la voirie 2008

La commission d'appel d'offres a retenu l'offre de l'entreprise RMCL avec la solution de l'enrobé à chaud. Le montant s'élève à 156 862,50 €HT

Demande de subvention : programme de voirie sur trois ans

Année 2009 : Voie communale de Murat, de la RD 1089 place de la mairie au village de Murat en desservant les villages de la Boétie, du Monteil, du Pradal et Triouzoux (suite du programme de 2008)

Année 2010 : Voie communale de Beaune reliant la RD 979 à la RD 979 en passant par le village de Beaune .

Année 2011 : Voie communale de la Tannerie reliant la RD 1089 à la RD 1089 en passant par les villages du Coq, de la Tannerie, les Clidières.

Vente des terrains à la Tannerie, à proximité de l'ancien camping : Le bornage a été effectué et permet la vente de 3 terrains à 5 €/m².

Les futurs acquéreurs de terrain doivent faire construire dans un délai de 4 ans à compter de la signature de la vente.

Questions diverses : Monsieur le Maire présente au Conseil le projet d'étude d'aménagement du Parc d'activités du Bois St Michel : ce projet permettra la réalisation d'un projet de Parc d'activités porté par la Communauté de Communes de Usse-Meymac-Haute-Corrèze sur le site du Bois St Michel. La commune de Saint-Angel avait demandé l'aménagement du carrefour du Montjoly. A ce jour, aucune proposition n'a été faite.

Avenir du Bureau de Poste de St Angel : Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une réunion est prévue le mercredi 6 août avec la Direction de la Poste. Les élus demandent avec fermeté le maintien du fonctionnement actuel ainsi que l'ouverture du bureau de 9h à 12h le samedi.